



Ecole élémentaire DESCARTES
Allée des tilleuls
37190 AZAY LE RIDEAU

Conseil d'école du mardi 14 juin 2016

Présents :

Parents d'élèves : Mme Patricia Lainé, Thérèse PLAZA, Corinne DOUILLARD, Laëtitia RAIMBAULT, David MARECHAUX, Carine DALLUS, Eric FERRER, Agnès Moretti, Séverine LE BORGNE, Lysiane Brick, Adélaïde Da Silva.

DDEN : M. Beauvillain Philippe

Enseignants : Muriel DEPREURAND, Catherine GARDILLON, Corinne BOUARD, Edith LAVARENNE, Pauline FRAÏLE, Christophe CADIRAN, Vincent DUBOIS, Laurent GIRAULDON, Jean-Paul LE LANN, Marine CHARRIER.

Mairie : Mme DELAVEAU, Mme RENSHAW, M. HENRION.

Excusés : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, M. Terentjew

• 3 correctifs au compte rendu du dernier conseil d'école

1. Lecture est faite du correctif à apporter au compte-rendu du 2ème conseil d'école (1^{er} mars 2015) demandé par Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Barraud.

« Monsieur le Directeur,

J'ai pris connaissance du compte-rendu du conseil d'école du 2nd trimestre et souhaite qu'un rectificatif soit apporté quant à la formulation du paragraphe :

« Les nouveaux horaires ont été validés par le Conseil Municipal et l'Inspectrice d'Académie ; celle-ci ne voulait pas des quatre fois 45 minutes de TAP ». Je n'étais pas présente à la réunion et n'ai jamais tenu ces propos.

Je vous saurais gré de modifier ce passage comme suit : "Les nouveaux horaires ont été validés par le Conseil Municipal. Cette nouvelle proposition sera adressée par courrier du Maire au Directeur Académique, avec copie de la délibération du Conseil Municipal et avis du Conseil d'Ecole" et retirer la phrase « celle-ci ne voulait pas des quatre fois 45 minutes ».

Le Conseil d'Ecole approuve à l'unanimité la décision de retirer le passage et de le remplacer par la phrase proposée.

2. Les horaires indiqués dans le compte rendu concernant le prochain emploi du temps de l'école pour la rentrée 2016 ne sont pas les bons. Rectification sera faite.
3. Nous changeons la formulation concernant le paragraphe « **autour de l'école/voisinage** ».

↳ **Bilan de l'année écoulée**

Les effectifs sont restés stables sur l'année. Juste quelques allées et venues : 226 (-4)
Tous les élèves de CM2 passent en 6^{ème}.
On note pour cette année 3 maintiens CP, 1 maintien en CE1, et 1 passage anticipé en CE2

Un stage organisé pendant les vacances de printemps a permis l'accueil de 8 élèves de CM1 et CM2 pour une remise à niveau.

1 stage identique aura lieu pendant les vacances d'été, du 24 au 30 août encadré par M. Girauldon.

Le dispositif « conseil école/collège » s'est réuni 2 fois. Il permet, entre autres, le suivi des élèves en difficulté pour une prise en charge dès la rentrée en 6^{ème} et d'harmoniser les projets et apprentissages et progressions.

Le coût total des projets menés dans l'année s'élève à 12 006 euros. Ces projets sont subventionnés par la municipalité, la coopérative scolaire, l'association des parents d'élèves, et certains transports par la Communauté de communes. (voir annexe).

↳ **Rentrée prochaine**

Nouveaux horaires :

lundi 8h30 - 12h / 13h45 - 14h45

mardi 8h30 - 12h / 13h45 - 16h15

mercredi 8h30 - 11h30

jeudi 8h30 - 12h / 13h45 - 16h15

vendredi 8h30 - 12h / 13h45 - 14h45

Les portes de l'école ouvrent 10 min avant le début des cours.

Le lundi et le vendredi : les TAP se déroulent de 14h45 à 16h15

Vote du conseil d'école concernant ces horaires: adoptés à l'unanimité

Départ de Mme Fraile. Arrivée d'un nouvel enseignant. Mr DUBOIS fera fonction de direction de l'école pour 1 an. (F. Clément sera titulaire du poste de direction d'Azay le Rideau mais fera fonction de direction à Langeais)

Les décharges de direction seront les lundis et mardis. Mme Lavarenne assurera la décharge.

Suivi des effectifs prévus à ce jour :

44 CP, 41 CE1, 47 CE2, 51 CM1, 41 CM2 : soit 224 (24.8 de moyenne)

A partir de la rentrée, l'organisation en cycles change.

Cycle 1= apprentissages premiers, les trois classes de maternelle

Cycle 2= apprentissages fondamentaux CP, CE1 et CE2

Cycle 3= consolidation CM1 CM2 et 6^{ème}.

Cycle 4= approfondissements 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Les programmes changent à partir de la rentrée 2016 pour l'élémentaire et le collège.

L'accueil des futurs CP avec leurs parents aura lieu samedi 25 juin à 11h et les grandes sections rencontreront les CP à la médiathèque le 30 juin ainsi qu'à l'école le 1^{er} juillet dans le cadre de la liaison GS/CP.

Projets de l'année prochaine connus à ce jour :

Projet « murs » : création de fresques sur les murs extérieurs, côté cour, avec l'intervention d'artistes locaux.

Projet école et cinéma., Théâtre, CPIE, JMF, et des classes découvertes sont à l'étude. La décision sera prise en fonction de l'obtention des subventions municipales.

↳ **Relations avec la mairie**

Dotation de matériel informatique :

Du matériel a été demandé en début d'année (vidéoprojecteurs, ordinateurs, mise en réseau pour celui de la salle des maîtres) : c'est en cours A été votée au budget une subvention de 2500€ pour acheter 2 ou 3 vidéoprojecteurs ou divers matériel.

M Beltri a informé l'école que les travaux ont débuté.

Crédits scolaires inchangés: 50 euros par enfant

Subventions pour projets : Il conviendra de présenter les projets le plus tôt possible pour envisager les subventions.

Contrainte de la mairie pour les budgets : La mairie fonctionne en année civile et l'école en année scolaire. C'est une gymnastique contraignante. Mais cela n'a pas d'impact sur les budgets de l'école.

En ce qui concerne les nouveaux manuels pour les nouveaux programmes, une subvention sera envisagée en cas de besoin.

Mise à disposition de personnel:

Mme Martine Guion devrait être reconduite pour la BCD, et M. Philippe Secheppet pour toutes les actions en lien avec la musique (création, écoute, chant) à raison de 6h45/sem

Occupation du dojo: les navettes en car pour s'y rendre sont très coûteuses car les tarifs de la Communauté de Communes sont appliqués. L'école redemande que chaque classe puisse aller au dojo sur une période dans l'année de novembre aux vacances de printemps.(6 à 7 semaines).

À la rentrée, le gymnase sera peu disponible avec les nouveaux horaires du collège. L'école s'arrange avec les professeurs d'EPS et la Communauté de communes. Une réunion pour se mettre d'accord sur l'utilisation du gymnase a eu lieu.

Suivi des travaux à réaliser:

salle d'arts plastiques : robinets trop durs et trop violents.

Le cheminement autour de l'école est à revoir.

Les enseignants aimeraient pouvoir disposer de plaques de liège aux murs des classes et des couloirs pour les affichages.

Le marquage du sol de la cour est peut-être à restaurer.

Le robinet de la salle des maîtres ne fournit qu'un mince filet d'eau inexploitable .

Nous demandons la construction d'un préau mais les travaux sont repoussés d'un an au moins.

L'école souhaite souligner la réactivité de la mairie concernant les problèmes dans les locaux et l'efficacité des services techniques.

↳ Questions des parents *relevant de la compétence du conseil d'école (cf annexes)*

A l'école

1) Séjour ou classe découvre l'an prochain ? Les enseignants y réfléchissent.

2) Problème de surveillance ? Quand on part en sortie, les enseignants comptent des élèves, mais un élève peut se soustraire à notre vigilance par jeu, par inadvertance, par défi. Les nombreux cas particuliers (rendez-vous extérieurs, prise en charge réseau d'aide, malades) demandent aussi une grande vigilance. Les enseignants veillent à ce qu'aucune erreur n'advienne.

3) Absence des enseignants, suivi de scolarité, remplacement ? Quand un enseignant est absent pour une longue période, celui-ci est remplacé et les apprentissages continuent dans de bonnes conditions. Le retard éventuel est comblé en cours d'année et le maître évalue les notions abordées en classe. Les notions de base sont abordées dans toutes les classes. En cas de doute, d'interrogation, ne pas hésiter à contacter l'enseignant de la classe pour des renseignements précis.

Quand l'enseignant est absent, il est difficile de communiquer sur les remplaçants car on ne peut pas le savoir à l'avance et on ne peut pas dire aux enfants de rester chez eux. Nous sommes tributaires du nombre de remplaçants disponibles à tel ou tel moment.

En cas de non remplacement, les enfants sont pris en charge dans les 8 classes restantes de l'école sous la surveillance des autres maîtres et maîtresses.

4) Quel directeur l'an prochain ? M Dubois a obtenu de garder la fonction de direction pour un an, mais n'en est pas titulaire. C'est M. Clément qui l'est mais fera fonction à Langeais pour un an.

A la Mairie

5) Préau : il ne sera pas prêt à la rentrée prochaine. Problème de subvention. Il faut attendre 2017 pour l'envisager et prévoir un projet viable et cohérent.

6) Mutualisation des cuisines avec le collège : Il y a une discussion avec le Conseil Départemental (sollicitation de la Mairie) pour cette mutualisation. Ce n'est qu'un projet en discussion. Les projets d'architecte du collège doivent prendre en compte cette éventualité. La cuisine de l'école Descartes commence à dater et un changement serait à prévoir. Donc ce projet de mutualisation serait d'avoir une cuisine centrale et des réfectoires miroirs (d'un côté le collège et de l'autre le primaire). Deux flux et deux gestions des enfants indépendantes.

Difficultés: pas de cantine le mercredi au collège, pas de cantine pendant les vacances pour le centre de loisirs. Comment maintenir une liaison qualitative pour la maternelle ? La réflexion est lancée mais non aboutie. (Il reste à envisager le budget et tous les autres problèmes et avantages).

Le prix de l'extension de la salle de cantine sera un enjeu de la négociation.

La maternelle pourrait monter sur l'actuel parking de l'école Descartes. Des arguments contre : risque de vider le centre ville et possible encombrement de la circulation en haut. Des arguments pour : le bâtiment en centre ville nécessite de gros travaux. En haut les équipements seraient neufs, de plein pied et à énergie positive avec des salles plus adaptées pour les élèves de maternelle.

Ces projets sont à l'étude.

7) Nourriture périmée ? La Mairie est soumise à un agrément donc en cas d'inspection on perd cet agrément. Il n'est donc pas envisageable ni possible de distribuer de tels produits. C'est vérifié sérieusement et un registre des dates est tenu. Il n'y a pas de stock.

La qualité de la viande semble meilleure. Il a été demandé au fournisseur de veiller à cette qualité. Les dames de cantine y veillent également et peuvent retourner les produits en cas de problème.

8) Des problèmes de livraison ou d'approvisionnement peuvent subvenir. Les dames font au mieux. Les quantités sont dosées : le personnel est vigilant. Les légumes sont à volonté. Pour le sel : si les parents réclament du sel on pourra mettre des petits sachets.

9) Surveillance : l'année prochaine les enfants auront 15 min de plus pour manger et seront donc moins pressés.

10) Accès à l'école : les pompiers passent par le haut. Les livraisons ou les accès pour les enfants blessés se feront exclusivement par le haut. 1 place pour personne handicapée est prévue sur le parking des enseignants. Seuls les riverains pourront accéder à la rue et y garer une voiture.

La barrière verte devant l'école va être allégée. Les passages piétons du bas vont être sécurisés par des barrières. Les parents se doivent de respecter la loi : l'accès de l'école se fait par le haut et on ne se gare pas n'importe où. L'accès par le bas sera interdit sauf pour les riverains.

Rappel : les enfants en classe de CE2 passent le permis piéton et apprennent à être piéton. Il faut en famille, à l'école, rappeler régulièrement les règles de comportement sur le trottoir, la route.

Parking : pas de projet pour le moment.

11) Courriers envoyés aux familles : le problème est géré en Mairie.

La Mairie va conserver son système d'avertissement par courrier pour les enfants posant des difficultés. La Mairie est vigilante pour que les parents soient prévenus régulièrement du comportement de leurs enfants.

12) Annonce du changement d'horaires : Il n'y avait pas de communication possible avant le 23 mai (appel d'offres) même si la proposition de changement d'horaires apparaissait dans le compte rendu du conseil d'école du 1^{er} mars. Le contrat avec Familles Rurales a été signé le 10 juin 2016. Familles Rurales et la Mairie vont maintenant communiquer conjointement sur les TAP et le fonctionnement de l'année prochaine. M. Dubois annonce que ces nouveaux horaires seront affichés sur le panneau d'informations devant l'école .

Communiqué aux familles de la part des parents élus.

Les parents qui, à chaque rentrée, se portent candidats aux élections des représentants des parents d'élèves, sont peu nombreux ; ainsi, il n'y a pas d'enjeu électoral, il n'y pas lieu de se faire élire sur un programme. Notre ligne directrice reste la discussion et l'échange avec pour seul but le bien-être des enfants et un apprentissage dans les meilleures conditions possibles.

Vous avez d'autres idées ? Vous souhaitez participer ? Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Notre rôle est avant tout consultatif, nous ne décidons de rien. Seuls les échanges avec l'équipe enseignante et avec la mairie permettent d'avancer certains sujets.

Nous distribuons 3 fois dans l'année des formulaires qui vous invitent à nous communiquer toutes vos remarques. Notre adresse email est à votre disposition pour nous écrire à tout moment de l'année.

Vous souhaitez nous interpeller directement mais vous ne nous connaissez pas ? Rapprochez-vous de l'école qui nous mettra en contact.

La plupart d'entre nous sont représentants élus depuis plusieurs années et cela nous permet de suivre certains dossiers et de poser des questions sans même avoir eu une demande directe d'une ou plusieurs familles. Enfin, il faut savoir que le nombre de réunions publiques a été réduit car vraiment trop peu de familles y assistaient.

Cela dit, nous ne manquerons pas de communiquer et de vous solliciter chaque fois que cela sera nécessaire, comme cela a été déjà fait par le passé.

pe.ecoledescartes@gmail.com

Vu, la secrétaire de séance

Mme Deprédurand

Vu, le directeur

M. Vincent Dubois
